

	Donnart Jean-Marie : Né le 23-02-1871 à Pont-Croix ; 1895, prêtre et professeur à Pont-Croix ; 1907, professeur au collège Saint-Vincent à Quimper ; 1919, recteur de Guimiliau ; 1920, aumônier de Keranna à Quimper ; 1935, hors diocèse ; décédé le 26-03-1938. <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i> , 1938 p. 233-235.
--	--

M. Jean-Marie Donnart, ancien Professeur du Petit Séminaire, ancien Aumônier de Ker-Anna.

Le mercredi 30 mars, se célébraient les obsèques du doyen des prêtres de Pont-Croix, M. Jean-Marie Donnart. Un grand nombre de prêtres, 70 environ, compatriotes, anciens condisciples, anciens collègues, amis de cœur, étaient venus lui donner une dernière marque d'affection en priant pour lui, et de sympathie aux siens, en prenant part à leur deuil.

Avec M. Donnart, c'est un peu du Petit Séminaire d'avant l'expulsion qui disparaît. Les rangs des professeurs de cette époque se sont bien éclaircis et dans quelques années il ne restera plus que le souvenir de cette génération de maîtres, souvenir qui ira en s'estompant pour définitivement disparaître.

M. Donnart naquit à Pont-Croix, en 1871, dans une vieille maison qui existe encore et fait face au joli portail de l'église paroissiale.

Sans doute fut-il de bonne heure un enfant studieux, pour que M Le Bec, alors vicaire à Pont-Croix et maintenant retiré dans la maison de retraite de Pont-L'Abbé, l'ait remarqué parmi ses camarades.

Il donna au petit Jean Li les premières leçons et bientôt il y eut un élève un élève de plus au « collège » tout proche. M. Donnart devait garder toute sa vie une affectueuse vénération pour celui qui l'avait initié aux premiers éléments de la langue latine.

Ceux qui l'ont connu au Petit Séminaire gardent de lui le souvenir d'un élève studieux, modèle partout, à l'étude, en classe, en récréation, ardent au travail et il réussissait à être parmi les meilleurs élèves, ardent aux différents jeux, où il n'avait pas son pareil.

Au Grand Séminaire, il continua d'être un modèle de régularité, travailleur consciencieux, observateur strict du règlement.

Ses études théologiques terminées, l'affection que lui témoignait le supérieur du Petit Séminaire, le vénéré M. Belbéoc'h, lui valut d'être appelé comme professeur à Pont-Croix, et M. Donnart débuta, selon la règle établie d'alors, dans les basses classes, en attendant les vacances dans les classes plus hautes.

Le départ de M. J.-L. Malgorn pour les Bénédictins de Kergonan, le fit bifurquer sur une autre voie. Il quitta les lettres pour devenir professeur d'arithmétique, puis, au moment de la retraite de M. Durand, fut chargé d'enseigner l'algèbre et la géométrie.

Le souvenir, que gardent du professeur de « Math » ses anciens disciples, ne varient guère et tous s'accordent à reconnaître qu'il était conscient de son devoir, ne se rebutant jamais, répétant à satiété les explications, voulant que tous ses élèves pénètrent la beauté des théorèmes géométriques et le charme des expressions algébriques, et ne se contentant pas de constater la valeur de ceux qui venaient d'autres maisons, bien lestés de sciences.

« M. Donnart expliquait avec tant d'insistance et de clarté, disait, le jour de l'enterrement, un de ses anciens élèves, que celui qui ne comprenait pas les explications données, ne voulait vraiment pas comprendre. »

A Pont-Croix, M. Donnart connut les tristesses de l'expulsion, et après un exil d'un an, pendant lequel il rendit tous les services qui lui étaient demandés dans les paroisses voisines, ce fut avec joie qu'il retrouva le Petit Séminaire à Quimper, au Likès, heureux de retrouver surtout la plupart des anciens professeurs de Pont-Croix.

A la mobilisation, il fut désigné comme gardien des prisonniers boches à Brest. Il n'y resta pas longtemps. M. le supérieur, M. Uguen, qui manquait de professeurs, réussit à le faire rentrer au Petit Séminaire, où il reprit ses cours.

Ce fut pour lui, comme pour tous ses collègues, un travail intensif, qui dura tout le temps des hostilités. Ce surmenage, qui coûta la vie au bon M. Salaün, économe, compromit gravement la santé du professeur de « Math ».

En 1919, M. Donnart accepta d'être recteur de Guimiliau, mais il était trop fatigué et comprenant qu'il ne pouvait assumer les fatigues et les soucis d'un chef de paroisse, il démissionna.

Il sembla bientôt avoir trouvé la place rêvée à l'aumônerie de Ker-Anna ; une vie calme et retirée, des occupations précises telles qu'il les aimait, et pendant quelques années, M. l'Aumônier parut très heureux de son sort.

Dans son nouveau poste, il se montra tel qu'il avait toujours été : exemplaire, et en vérité la voix la plus autorisée du diocèse a pu écrire que M. Donnart fut toujours « un prêtre très pieux et très zélé ». Il avait gardé sa piété de séminariste, peut-être un peu trop rigide, et il poussait la régularité presque jusqu'au scrupule. Son zèle lui permit d'être un guide sûr et très écouté des âmes qui se confiaient à lui.

Hélas ! La santé de M. Donnart ne s'améliorait pas et il comprit une fois encore qu'il ne pouvait « tenir ». Il donna sa démission d'aumônier.

Et puis ce fut la grande épreuve. Il la vit venir et sans oser prétendre « qu'il se soit offert en victime », comme il est dit du père de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, mais on peut croire qu'avec son esprit positif et surnaturel il se soit résigné à l'avance aux angoisses qu'il prévoyait et qui le tinrent jusqu'à la fin. Dans l'histoire de la petite Sainte, qu'il lisait et relisait, il y a, en effet, un mot qu'il a souvent souligné, c'est le mot : « Sacrifice ».

« La patience qu'il a montrée dans l'épreuve, écrivait un bon religieux au beau-frère de M. Donnart, vous est un gage que ce bon prêtre a déjà reçu de Dieu la récompense réservée aux bons serviteurs. »

Dieu veuille que pour l'ami qui disparaît se réalise ce que nous lisons dans la vie de la petite Sainte Thérèse :

« Vous savez, mon Jésus, disait-elle, combien j'ai désiré que l'épreuve de mon père lui servit de purgatoire. Oh ! que je voudrais savoir si mes vœux sont exaucés ! »

Et Thérèse, avec une sainte audace, demande un signe à son divin époux, et Jésus condescendant le lui donne.

Les Saints seuls peuvent avoir de ces hardiesses.

Nous avons seulement le droit de croire que les épreuves de ce monde, quelles qu'elles soient, nous sont des occasions de mérite, quand nous nous soumettons à l'avance aux desseins, toujours miséricordieux, de Dieu sur nous

Et cette soumission, tout nous fait penser que M. Donnart l'a généreusement montrée, et c'est pour tous ceux qui l'ont aimé une grande consolation.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 15/04/1938 p. 233-235.